Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 3 OCTOBRE 2019

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 19, NUMÉRO 2

Faits saillants des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenues les mardis 3 septembre, 24 septembre et 1er octobre 2019.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

— Les membres du Conseil ont mandaté la présidente et le directeur général pour signer tous les documents requis visant la correction du lot 3 077 320 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, afin d'ensuite conclure la vente de six lots vacants situés dans la ville de Saint-Basile-le-Grand.

SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 24 SEPTEMBRE 2019

— Les membres du Conseil ont autorisé qu'un contrat de gré à gré puisse être octroyé à l'entreprise Scolab Inc. pour une licence d'utilisation de la plateforme informatique Netmath, pour l'année scolaire 2019-2020.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2019

— La présidente a fait une déclaration à propos des impacts du projet de loi 40, portant sur la révision de l'organisation et de la gouvernance scolaire.

— Les membres du Conseil ont pris acte du rapport sur les attentes signifiées et du plan d'action du directeur général, tels que présentés.

— Les membres du Conseil ont décidé de donner leur appui aux médias en général et particulièrement aux médias locaux et régionaux de toutes les régions du Québec.

Ils souhaitent ainsi rappeler au gouvernement du Québec l'importance d'avoir, partout en région, des médias locaux, régionaux et nationaux indépendants, forts et diversifiés et, ce faisant, l'importance de trouver des solutions pérennes pour assurer leur survie.

— Les membres du Conseil ont adopté le *Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et collusion dans les processus de gestion contractuelle*, afin de se conformer à la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et collusion dans les processus de gestion contractuelle adoptée en juin 2016 par le Secrétariat du Conseil du trésor.

— Les membres du Conseil ont approuvé, aux fins de consultation, le projet de *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves*;

— Les membres du Conseil ont mandaté le directeur du Service des ressources matérielles pour qu'il poursuive les négociations afin d'en venir à une entente pour les deux dossiers suivants :

» avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire en lien avec le financement de la construction de la nouvelle école primaire dans le secteur de la gare;

» avec la propriétaire d'un terrain adjacent à l'école Au-Fil-de-l'Eau en vue de l'acquisition de l'immeuble proposé.

La présidente et le directeur général ont été mandatés pour signer les ententes qui seront négociées dans ces deux dossiers.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 5 novembre 2019, à 19 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT